

Fontainebleau



ARRETE MUNICIPAL
N° 22.HY.996

VIAGIMMO
Mme FAY Amandine
2 rue des Pins
77300 FONTAINEBLEAU

Objet : Demande d'autorisation de créer, d'aménager ou de modifier un Etablissement Recevant du Public

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier :
Déposée le : 22/05/2022	Complété le :	AT 077 186 22 000 19
Etablissement concerné	VIAGIMMO 2 rue des Pins 77300 Fontainebleau	
Nature des travaux	Modification des accès en façade	

LE MAIRE, AU NOM DE L'ETAT,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L161-1, L122-3, R162-8 à R162-13, R164-1 à R164-5, R122-7 à R122-11, D122-12 et R 143-1 à R143-21,

Considérant la demande de créer, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public susvisé,

Considérant l'avis de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité en date du 08/07/2021,

Considérant la saisine de la commission d'accessibilité compétente sur la demande d'autorisation d'aménager en date du 06/07/2022,

Considérant la demande de pièces complémentaire de la sous-commission départementale d'accessibilité en date du 08/07/2022,

Considérant que les pièces sollicitées n'ont pas été transmises conformément à l'article R122-16 du code de la construction et de l'habitation

Considérant que l'établissement concerné est classé en 5^{ème} catégorie conformément aux dispositions de l'article R143-19 du code de la construction et de l'habitation,

ARRETE

ARTICLE 1 :

La demande d'autorisation d'aménager un établissement recevant du public susvisé **est rejetée.**

Les informations contenues dans ce document font l'objet d'un traitement automatisé. Vous pouvez obtenir communication des informations nominatives vous concernant et, si nécessaire, les faire rectifier, en vous adressant au Service Foncier - Urbanisme.

ARTICLE 2 :

Le demandeur devra renouveler sa demande et déposer un nouveau dossier en mairie

Cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans les deux mois suivant son exécution,

Fait à FONTAINEBLEAU, le 31/08/2022,

 **Philippe JADAUD**
Conseiller municipal délégué à la
sécurité

Publié le

Notifié le

Certifié exécutoire le

Sous l'identifiant 077-217701861- _____